

# Cervon



## Informations officielles

Les mesures de restrictions renforcées qui étaient déjà en vigueur dans la Nièvre sont étendues à toute la France. Le couvre-feu de 19h à 6h est maintenu. Les

rassemblements de plus de 6 personnes en extérieur sont interdits. Ils sont autorisés dans un cadre professionnel mais il est recommandé de les mener en visioconférence quand c'est possible.

### **Mairie**

La mairie est ouverte au public aux heures habituelles (mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h). Une seule personne à la fois. En dehors de ces jours et horaires, en cas de besoin ou d'urgence contactez le 06 71 58 44 19.

### **Se déplacer**

les déplacements sont autorisés dans la limite de 10km autour du domicile (se munir d'un justificatif de domicile). Au delà, il est nécessaire de se munir d'une attestation téléchargeable sur le site de la commune ou bien à disposition sur la porte de la mairie. Il n'est pas possible d'effectuer des déplacements interrégionaux après le 5 avril sauf motifs impérieux ou professionnels.

### **Commerces**

Les commerces sont ouverts selon la liste définie. Les ventes à emporter et sur commande sont autorisées.

### **Ecoles / Collèges**

Les écoles seront fermées à compter du vendredi 2 avril 2021. Les élèves suivront les cours à distance du 6 au 9 avril puis auront 2 semaines de vacances du 10 au 25 avril. La rentrée aura lieu le 26 avril pour les écoles et le 3 mai pour les collèges et lycées.

### **Vaccination**

pour la prise de rendez vous : **03 86 93 43 00**, ou sur le site :

**[doctolib.fr/centre-de-sante/lormes/centre-de-vaccination-de-lormes](https://doctolib.fr/centre-de-sante/lormes/centre-de-vaccination-de-lormes)**

Les dates à retenir :

La vaccination pour les plus de 60 ans à partir du 16 avril

La vaccination pour les plus de 50 ans à partir du 15 mai



## Bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte pendant le confinement, notamment pendant les vacances scolaires du 10 au 25 avril, aux horaires habituels : le mercredi de 10h à 12h.

## Rencontre de terrain « Jardin partagé »

Samedi 13 mars, les personnes intéressées par le projet du Jardin Partagé de Cervon se sont, de nouveau, réunies pour discuter ensemble et décider des points importants pouvant être mis en œuvre assez rapidement pour débiter le projet !

La pluie qui fût notre compagne en cette belle matinée, ne nous a pas empêchés d'aller sur le terrain.

Pendant cette rencontre, plusieurs points ont été évoqués : le terrain, sa préparation et sa délimitation, le choix d'une première organisation « en carrés », la problématique de l'eau et du compost, et les différentes plantations qui pourraient être mises en place assez rapidement.

Au choix d'un Jardin partagé (susitant de belles rencontres), s'est rajoutée une dominante pédagogique (avec la participation possible des écoles de Cervon) et expérimentale (dans la mesure où différentes « techniques » vont être mises en œuvre) qui devrait faire de ce lieu un endroit convivial et riche d'échanges et de partages.

Vous pouvez toujours nous rejoindre ou participer à votre manière en donnant des outils (restés cachés dans vos granges et inutilisés) des semences, des plants ou tout autre don que vous jugerez utile : vieux pots ou contenants, palettes, planches de bois...

Pour toutes questions ou renseignements : [mairiedecervon-lien@mailo.com](mailto:mairiedecervon-lien@mailo.com)



## Cérémonie

La cérémonie du 19 mars s'est déroulée en comité restreint en présence de 3 membres de l'association des anciens combattants et de 3 élus. Après la lecture du message ministériel une gerbe a été déposée au monument aux morts et une minute de silence a été observée.

A l'issue de la cérémonie, n'ayant pu assister aux obsèques, les membres présents ont souhaité rendre un hommage à Monsieur Bernard Bouteau, décédé pendant le confinement. Ils ont notamment rappelé son engagement et sa participation assidue et active aux cérémonies et aux réunions de l'association.



## Projet Créatif à Cervon

**ElanC**

Avec 83 membres et plus de 200 photos échangées, le groupe Facebook du projet artistique ElanC, est très actif. Le patrimoine bâti de Cervon y est mis en valeur, et nous avons pu ainsi découvrir ou redécouvrir de beaux lieux cervonnais comme :

des lavoirs, croix des hameaux de Montliffé, Précý, le bas du bourg, Certaines, Marcilly... l'église (intérieur et extérieur) et sa place, les châteaux...

Afin de pouvoir avancer dans notre restitution, nous proposons à celles et ceux qui postent leurs réalisations sur les réseaux sociaux, de les envoyer avec la meilleure résolution possible sur l'adresse dédiée à recevoir vos fichiers : [elanc.transfer@gmail.com](mailto:elanc.transfer@gmail.com).

### Bulletin municipal de la commune de Cervon

Rédacteur-en-chef : Fabien Sansoit

Rédaction : Commission Lien et Communication.

Photos : Dany Sansoit, Didier Esnoul et Commission Lien et Communication.